

LE POPULAIRE



LE JOURNAL DE VOTRE DÉPUTÉ GABRIEL AMARD

« LE DEVOIR DE NOTRE PATRIE EST CELUI DE LA FIDÉLITÉ LA PLUS CONCRÈTE À LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, HÉRITAGE COMMUN DE LA GRANDE RÉVOLUTION DE 1789 »

Gabriel Amard, député du Rhône

EDITO

GABRIEL AMARD DÉPUTÉ DU RHÔNE

Citoyenne, Citoyen,
Madame, Monsieur

Pour cette nouvelle année 2024, je présente à toutes et tous mes meilleurs vœux. Que cette année soit celle de la paix, du bonheur et de la santé pour chacun et chacune. L'heure est aujourd'hui au bilan de l'année qui vient de s'écouler.

L'année 2023 a été une année particulièrement tumultueuse. Alors que les prix s'envolaient, que les ménages se paupérisaient, que les ultra-riches s'enrichissaient toujours plus, le pouvoir macroniste

n'a eu de cesse que de vouloir faire passer par la force sa cynique réforme des retraites. Malgré l'opposition totale de La France insoumise et des autres partis de la NUPES à l'Assemblée Nationale ainsi que des mobilisations citoyennes de masse, le pouvoir a imposé le recul du départ à la retraite à 64 ans à coup de 49.3.

Sur le plan environnemental, 2023 a constitué un point de non-retour. Pour l'ONU, l'effondrement climatique est commencé. Face à la pollution de l'air, de l'eau et des sols par les polluants éternels, encore une fois, l'immobilisme est de rigueur pour ce gouvernement. Au plan international, les crimes de guerre doivent cesser. Cessez le feu ! La voix de la paix tarde à l'emporter. La France gagnerait à retrouver

une parole claire et indépendante. Depuis 2017, les tirs mortels sur des véhicules en mouvement ont été multipliés par 5. Il est temps que la loi « permis de tuer » de Bernard Cazeneuve soit abrogée. L'année fut marquée par la mort de Nahel et les révoltes qui s'en suivirent.

L'année 2023 fut aussi une année marquée par la multiplication des discours racistes et xénophobes. Tandis que depuis 2014 plus de 30 000 personnes sont mortes dans la Méditerranée, que les actes racistes et antisémites ont explosé, que les groupuscules d'extrême droite fleurissent partout à travers le pays, le gouvernement n'a eu pour seule réponse son infamante loi Asile et Immigration servie à l'extrême droite "sur un plateau d'argent".

Ainsi, face à la misère qui se généralise dans le pays, à la crise climatique et à la crise politique, l'unité du peuple français est plus que jamais nécessaire. Pour 2024, ne cédon pas aux appels à la division, construisons ensemble. Face à l'impasse que constitue l'entente cordiale Macron-Le Pen, il y a urgence à proposer une sortie par le haut : un programme de rupture porté par une large Union populaire est le seul à pouvoir y répondre. Soyez assurés de ma détermination à en porter l'esprit.

PLUS D'INFOS SUR
assemblee-nationale.fr



SOMMAIRE



- Rentrée scolaire : une addition salée pour les familles p.2
- Collège L. Jouvet : Dispositif Ulis : stop aux inégalités p.3
- Financer 100% des travaux d'isolation, c'est possible ! p.4
- Protégeons la forêt p.5
- Discours pour la Paix p.6
- Trafic de stupéfiants au Tonkin, ça suffit p. 6



- Entretien avec Nicole KAHN de l'UJFP p.7
- Polluants éternels : Stop à la comédie du gouvernement p.8
- Pour la réouverture des Accueils physiques des Services Publics p.9
- ONG et sauvetage en mer p.9



- Canicule et sécheresse p.10
- Crise de l'eau à Mayotte p.11

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU DÉPUTÉ

VERRE DE L'AMITIÉ POUR LA PAIX
VENDREDI 26 JANVIER 2024 À 19H
CCVA - 234 COURS ÉMILE ZOLA À VILLEURBANNE

Merci de confirmer votre présence au 06 62 52 45 69
ou gabriel.amard@assemblee-nationale.fr



© Allan Brunon

HOMMAGE À DOMINIQUE BERNARD ET SAMUEL PATY

Le 16 octobre 2023, Gabriel Amard était présent au collège du Tonkin avec Melouka Hadj-Mimoune, députée suppléante pour s'associer à l'hommage rendu à Dominique Bernard, professeur assassiné à Arras vendredi 13 octobre ainsi qu'à Samuel Paty assassiné le 16 octobre 2020. Il a adressé ses remerciements et ses condoléances à l'ensemble de la communauté éducative. Un tel drame ne devrait jamais se produire.

COMME CHAQUE ANNÉE, LA RENTRÉE SCOLAIRE EST UNE ÉPREUVE PARTICULIÈREMENT ÉPROUVANTE POUR LES MÉNAGES. AVEC UNE INFLATION QUI NE CESSE D'AUGMENTER, LES ACHATS DE FOURNITURES SCOLAIRES REPRÉSENTENT UN GROS BUDGET POUR LES FAMILLES. GABRIEL AMARD SOUTIENT LA GRATUITÉ DES FOURNITURES SCOLAIRES.

RENTRÉE DES CLASSES : ADDITION SALÉE POUR LES FAMILLES

LES ACTIONS DU DÉPUTÉ



© Allan Brunon

Collecte solidaire de fournitures scolaires, le 6 septembre 2023 à Villeurbanne

PAROLE

« COMMENT EST-IL POSSIBLE QU'EN FRANCE UN ENFANT VIENNE À L'ÉCOLE LE VENTRE VIDE ET NE PUISSE PAS APPRENDRE NORMALEMENT ? UN PAYS QUI ABANDONNE SES ENFANTS EST UN PAYS QUI ABANDONNE SON AVENIR. »

Mathilde Panot,
députée

COLLECTE SOLIDAIRE

Comme l'an passé, Gabriel Amard était présent aux côtés de Villeurbannais bénévoles le 6 septembre dernier pour réaliser une collecte de fournitures scolaires. L'ensemble du matériel scolaire récolté a été remis le 11 septembre au collectif CLASSES de Lyon, collectif qui s'occupe d'assister et de distribuer des fournitures aux enfants de Villeurbanne et de la métropole vulnérables et dans le besoin.

INFLATION GALOPANTE

Le coût des fournitures scolaires a de nouveau explosé cette année. La confédération syndicale des familles estime cette hausse à 11,3% selon son enquête annuelle. La papeterie a augmenté d'en moyenne 25%. Les vêtements et équipements sportifs qui représentent une part importante du budget des ménages à la veille de la rentrée scolaire augmentent aussi d'en moyenne 12%. Selon cette enquête, le coût moyen d'une liste complète de fournitures à la rentrée 2023 pour un élève en école primaire s'élève à 233 euros contre 190 euros en 2022 (+23%) soit une augmentation de 43 euros, 371 euros pour un collégien (+3,5%) et 427 euros pour un lycéen (+3,1%).

INACTION GOUVERNEMENTALE

Au lieu de s'attaquer au vrai problème de la vie chère, du harcèlement scolaire, du manque de moyen afférent à l'éducation nationale et au manque criant de professeurs, le ministre de l'éducation nationale Gabriel Attal a préféré faire diversion en instrumentalisant une

fois de plus la laïcité avec l'absurde débat sur l'abaya. Malgré les demandes du groupe LFI-NUPES, la ministre des solidarités et des familles Aurore Bergé n'a revalorisé l'allocation de rentrée scolaire que de 5,5% ce qui est très loin d'être suffisant pour combler les dégâts de l'inflation. Selon l'enquête du syndicat d'enseignants Snes-FSU, **il manquait aussi au moins un professeur** dans la moitié des établissements du secondaire en France métropolitaine une semaine après la rentrée des classes.

COMBAT À L'ASSEMBLÉE

Face à l'inaction du gouvernement et pour faire face à cette augmentation, Gabriel Amard et l'ensemble des autres député.es du groupe LFI - NUPES (La France Insoumise - Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale) portent deux mesures en faveur de l'égalité républicaine entre tous les enfants et afin de soulager le budget des familles : la gratuité effective de l'école via **la gratuité des fournitures scolaires et la gratuité d'une cantine bio et de qualité.**



© Allan Brunon

2 SEPTEMBRE 1944, LIBÉRATION DE VILLEURBANNE

Le 2 septembre 1944 Villeurbanne se libérait de la barbarie nazie. Gabriel Amard à rendu hommage aux groupes résistants locaux qui ont concouru à la libération de la ville et aux participants du mouvement populaire d'insurrection des 24, 25 et 26 août 1944. Nous leur serons toujours reconnaissants.



Collège Louis Jouvét à Villeurbanne

DISPOSITIF ULIS : STOP AUX INÉGALITÉS

LE VENDREDI 17 NOVEMBRE, GABRIEL AMARD ÉTAIT PRÉSENT AU COLLÈGE LOUIS JOUVET POUR ÉCHANGER AVEC LES PROFESSEURS SUR LE DISPOSITIF ULIS (UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE)

Le droit à l'éducation pour tous est un droit fondamental, consacré dans plusieurs textes parmi lesquels la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989. Dans ce cadre, le dispositif ULIS vise à la scolarisation des élèves en situation de handicap nécessitant des enseignements adaptés. Depuis septembre au collège Louis Jouvét de Villeurbanne, le dispositif

ULIS a été totalement repensé et les élèves scolarisés en ULIS partagent désormais l'essentiel de leurs enseignements avec les élèves des classes régulières. La professeure coordinatrice ULIS vient donc en renfort de ses collègues et adapte au préalable les outils mis à leur disposition. L'expérimentation semble porter ses fruits. Gabriel Amard s'est ainsi engagé à passer une journée au collège Louis Jouvét pour observer le fonctionnement de cette ULIS. Pour autant, s'ils sont heureux de cette expérimentation, les professeurs ont alerté Gabriel Amard sur une inégalité majeure que connaissent les élèves d'ULIS : il n'existe pas de classe d'ULIS dans les lycées généraux. En effet, on retrouve en France 10 272 unités localisées

pour l'inclusion scolaire et les lycées généraux y sont quasiment absents. Cette volonté d'intégrer et de donner une chance aux élèves en situation de handicap s'arrête à la porte du secondaire. Sur les 164 lycées généraux du Rhône (84 privés, 80 publics) on retrouve seulement 2 lycées qui proposent une classe ULIS dont le lycée Pierre Brosolette (adapté seulement aux élèves en situation de déficience visuelle). Ainsi, les familles dont le projet d'éducation pour leur enfant est la scolarisation en lycée général sont dans une impasse : s'installer à l'autre bout du pays pour scolariser leur enfant dans un lycée disposant d'une ULIS, ou bien renoncer et se tourner vers la voie professionnelle.

EN BREF

INAUGURATION DU CCO LA RAYONNE

Gabriel Amard était présent le 13 octobre pour l'inauguration du CCO La Rayonne situé à l'Autre Soie à Villeurbanne. Haut lieu d'inclusion et de culture, cet espace de vie propose désormais des résidences étudiantes, des résidences sociales, des locaux d'activités et de vie associative, une salle de spectacle de 1000 places, un parc naturel et participatif.



© Allan Brunon

INAUGURATION DE LA « HALTE PETITS GAILLARDS » DE VILLEURBANNE

Gabriel Amard était présent le lundi 11 septembre pour l'inauguration de la Halte petits Gaillards de Villeurbanne. Espace parental pensé pour accompagner les femmes victimes d'exclusion et de sans-abrisme, cette nouvelle halte est un formidable outil d'accompagnement des plus fragiles. Gabriel Amard et son groupe LFI-NUPES ont ainsi proposé un plan national pour la petite enfance et pour faire face à la précarité des nourrissons et de leurs familles.



© Allan Brunon

Retrouvez notre plan petite enfance sur le site de la France Insoumise : <https://urlz.fr/oZLj>





© Allan Brunon

DÉPLACEMENT AU MAROC POUR L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE MÉDITERRANÉE

Gabriel Amard était présent au Maroc du 6 au 8 octobre dans le cadre de sa mission de rapporteur spécial au droit à l'eau et assainissement de l'Assemblée Parlementaire pour la Méditerranée. Il a entre autres été reçu au ministère de l'équipement et de l'eau, où il a pu échanger sur les travaux de reconstruction après le tremblement de terre et sur la mise en œuvre du droit à l'eau.

FINANCER 100% DES TRAVAUX D'ISOLATION, C'EST POSSIBLE !

CONFÉRENCE DE PRESSE DE PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION DE LOI LE 12 JUILLET.

GABRIEL AMARD PRÉSENTAIT AUX CÔTÉS DE JEAN-FRANÇOIS COULOMME, AURÉLIE TROUVÉ ET IDIR BOUMERTIT (DÉPUTÉS LFI-NUPES) LE 12 JUILLET 2023 EN SALLE DES CONFÉRENCES DE PRESSE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LA PROPOSITION DE LOI QUI VISE À FINANCER 100% DES TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS SANS RESTE À CHARGE. EN FINIR AVEC LES PASSOIRES/BOUILLOIRES THERMIQUES EST UNE PRIORITÉ POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Une proposition de loi visant à financer 100 % des travaux permettant de diminuer la consommation d'énergie des bâtiments, est déposée par Gabriel Amard, premier signataire du groupe parlementaire LFI-NUPES.

L'objectif de ce texte est de diminuer la consommation d'énergie des bâtiments et de lutter contre les bâtiments passoires/bouilloires thermiques en proposant un nouveau mécanisme de financement des rénovations. En effet, la mauvaise isolation des bâtiments a pour conséquences directes une consommation accrue et inutile d'énergie lors des périodes de froid comme de chaud. Il en résulte des charges financières inutiles, des émissions de gaz à effet de serre, une contribution au réchauffement climatique accompagnée par l'émission de particules fines.

Le 28 juin et le 5 juillet dernier, Gabriel Amard et Jean-François Coulomme organisaient à l'Assemblée nationale deux sessions



N° 1571

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 20 juillet 2023.

PROPOSITION DE LOI

visant à financer 100 % des travaux permettant de diminuer la consommation d'énergie des bâtiments.

(Renvoyée à la commission des affaires économiques, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par Mesdames et Messieurs

Gabriel AMARD, Jean-François COULOMME, Aurélie TROUVÉ, Idir BOUMERTIT, Nadège ABOMANGOLI, Laurent ALEXANDRE, Ségolène AMIOT, Farida AMRANI, Rodrigo ARENAS, Clémentine AUTAIN, Ugo BERNALICIS, Christophe BEX, Carlos Martens BILONGO, Manuel BOMPARD, Louis BOYARD, Aymeric CARON, Sylvain CARRIÈRE, Florian CHAUCHE, Sophia CHIKIROU, Hadrien CLOUET, Éric COQUEREL, Alexis CORBIÈRE, Catherine COUTURIER, Hendrik DAVI, Sébastien DELOGU, Alma DUFOUR, Karen ERODI, Martine ETIENNE, Emmanuel FERNANDES, Sylvie FERRER, Caroline FIAT, Perceval GAILLARD, Rachel GARRIDO, Clémence GUETTÉ, David GUIRAUD, Mathilde HIGNET, Rachel KEKE, Andy KERBRAT, Bastien LACHAUD, Maxime LAISNEY, Arnaud LE GALL, Élise LÉBOUCHER, Charlotte LEDUC, Jérôme LEGAVRE, Sarah LEGRAIN, Murielle LEPVRAUD, Antoine LÉAUMENT, Pascale MARTIN, Élixa MARTIN, Frédéric MATHIEU, Damien MAUDET, Marianne MAXIMI, Manon MEUNIER, Jean-Philippe NILOR, Danièle OBONO, Nathalie OZIOL, Mathilde PANOT, René PILATO, François PIQUEMAL, Thomas PORTES, Loïc PRUD'HOMME, Adrien QUATENNENS, Jean-Hugues RATENON, Sébastien ROME, François RUFFIN, Aurélien SAINTOUL, Michel SALA, Danièle SIMONNET, Ersilia SOUDAIS, Anne STAMBACH-TERRENOIR, André Taurinya, Matthias TAVEL, Paul VANNIER, Léo WALTER.

députés.

[Proposition de Loi](#)

d'auditions croisées en vue de présenter le texte de loi. Étaient présent l'UNIS (Union syndicale de l'immobilier), le g r o u p e m e n t M u r Manteau, NégaWatt, les

Amis de la terre, Dernière rénovation, l'Anah (Agence nationale de l'habitat), la FFB (Fédération française du bâtiment) et la CNL (Confédération nationale du logement)

ainsi que des expertes de cette proposition de loi notamment Daniel Ibanez. Il résulte de ces auditions que l'isolation des bâtiments est un impératif pour diminuer les dépenses, amoindrir le réchauffement climatique et diminuer la pollution atmosphérique.

Le marché de l'isolation des bâtiments, pour un parc estimé à 25 millions de bâtiments concernés dont 4,8 millions de logements passoires thermiques, est d'au moins 1000 milliards d'euros. Face à ces montants, le mécanisme de la subvention et du reste à charge qui en résulte ne permet pas des mises en chantier suffisantes à l'échelle de l'urgence climatique. Au rythme actuel, il faudra plus de 1900 ans pour rénover les 4,8 millions de passoires thermiques du pays ! Il est sûr que, quel que soit le niveau de subvention, le reste à charge représente un coût certain, véritable obstacle financier à la rénovation.

La proposition de loi, si elle est votée, mettrait en place

un prêt sans condition de ressource visant à financer 100% de la rénovation pour 25 millions de bâtiments pour un coût estimé à 1000 milliards d'euros. Le financement de la rénovation énergétique sera supporté par un prêt hypothécaire dont l'État récupérera le montant de ce prêt à la mutation du bien, permettant à tous les propriétaires de s'engager dans une rénovation thermique de leur commerce, local ou logement quel que soit leur niveau de ressource. À suivre...

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez la proposition de loi sur assemblee-nationale.fr : <https://urlz.fr/oZYL>





© Groupe LFI-NUPES

SOUTIEN À RENÉ REVOL !

Gabriel Amard condamne l'agression du maire de Grabels René Revol par l'extrême droite au retour de la marche unitaire du 23 septembre pour la Justice. Depuis des mois il est la cible de l'extrême-droite parce qu'il combat le racisme. Jean-Luc Mélenchon et une délégation de La France Insoumise NUPES étaient présents pour le soutenir. Suite à l'incendie de la maison du maire de Saint-Brévin on aurait pu penser que le régime macroniste lutterait enfin contre l'extrême droite et protégerait les élu-es.

PROTÉGEONS LA FORÊT !

QUESTION ÉCRITE AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE EN CHARGE DES BOIS

GRANDS PROJETS INUTILES, MANQUE DE MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS, LA GESTION DURABLE DU PARC FORESTIER FRANÇAIS EST COMPROMISE. À TERME, SI LE GOUVERNEMENT CONTINUE DE REFUSER D'AGIR, LA FORÊT FRANÇAISE EST GRANDEMENT EN DANGER.



© Shutterstock

Gabriel Amard a interpellé Marc Fesneau, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire au sujet de la situation alarmante du manque de moyens pour une bonne gestion de la forêt. En effet, dans un contexte de changement climatique où la prévention du risque d'incendie et la gestion durable de la forêt sont des impératifs, l'Office National des Forêts (ONF) et le Centre National de la Propriété forestière (CNPFF), services publics de la gestion des forêts publiques et privées, ne disposent pas des moyens suffisants pour mettre en oeuvre leurs objectifs.

FORÊT PUBLIQUE

Les effectifs de l'ONF sont passés de 16 000 agents en 1985 à moins de 8800 en 2022, soit une perte équivalente à presque la moitié de ses effectifs en 35 ans. Par ailleurs, son budget

actuel ne lui permet pas d'assurer efficacement ses diverses missions à savoir la surveillance du territoire et du foncier, la protection de la biodiversité, la prévention des risques naturels et l'accueil du public. Le manque de moyens, la politique d'austérité, et la logique de rentabilité ont eu des conséquences humaines désastreuses : 54 agents de l'ONF se sont suicidés depuis 2005.

FORÊT PRIVÉE

La situation du CNPFF, service public d'une gestion durable de la forêt privée, est tout aussi préoccupante. Alors que ses missions viennent d'être étendues par la loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie, aucune création de postes, ni d'augmentation de moyens suffisants n'ont été prévues par le

gouvernement. Alors que la forêt privée représente 75% du couvert forestier français, on ne compte que 337 agents dévolus au CNPFF soit une moyenne de 3,3 à l'échelle départementale alors qu'il en faudrait 5 à 6 par département. Pire encore, en l'espace de 10 ans, le CNPFF a été amputé de près de 50 équivalents temps plein.

QUELLES SOLUTIONS ?

Conscient que la forêt est particulièrement fragile au risque d'incendies liés aux effets du changement climatique et qu'elle connaît un nombre important de défis tels que sa gestion durable, Gabriel Amard et le groupe LFI-NUPES sont engagés dans la lutte pour la protection de la forêt. Ils défendent au quotidien des amendements qui prévoient entre autres d'abandonner la pratique des « coupes rases », d'encourager le développement de

forêts diversifiées par des essences multiples et des arbres d'âges variés grâce à la réorientation des aides publiques, de mettre fin aux grands projets inutiles, et d'inscrire dans la Constitution la règle verte qui implique que l'on ne peut pas prendre à la nature davantage qu'elle ne peut reconstituer. Gabriel Amard met par ailleurs en lumière l'urgence d'accroître la surface gérée par l'ONF en favorisant, par un droit de préemption, l'acquisition de forêts privées par les collectivités publiques et la réquisition des parcelles abandonnées. Il souligne qu'il est vital que l'État procède à des créations de postes, à une revalorisation des métiers des agents de l'ONF et du CNPFF et à une augmentation suffisante de leurs budgets pour la bonne réalisation de leurs missions respectives.

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez ma question sur les forêts sur assemblee-nationale.fr : <https://urlz.fr/oZYR>





© Allan Brunon

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 105^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin à la meurtrière Première Guerre Mondiale s'est tenue à Villeurbanne, place Lazare-Goujon. Gabriel Amard était présent afin de promouvoir la paix entre les peuples. Se souvenir de la barbarie de cette guerre et des fusillés pour l'exemple est un impératif de devoir.

DISCOURS POUR LA PAIX AU PARC DE LA TÊTE D'OR

PAIX

GABRIEL AMARD A PRONONCÉ UN DISCOURS À L'ÎLE DU SOUVENIR AU PARC DE LA TÊTE D'OR À LYON CE 11 NOVEMBRE 2023

Alors que les événements tragiques se multiplient partout, que les guerres deviennent le quotidien de trop de peuples, Gabriel Amard a eu l'honneur de prononcer un discours pour la paix et en souvenir de la tragédie de la Première Guerre mondiale, des morts sur le champ de bataille, des

639 soldats fusillés pour l'exemple entre 1914 et 1918. Ce fut l'occasion pour lui de revenir sur la tragédie du conflit israélo-Palestinien et d'en appeler une fois de plus à un cessez-le-feu.

« En ces temps difficiles, en ces temps où les usurpateurs de mémoire peuvent se pavaner à longueur de journée dans les médias. Rappelons avec justesse le prix qu'ont payé tant de vies, rappelons la froideur des destins brisés, des jeunes vies, qui tenaient par un fil tenu, celui de la

soif inexorable de justice et de paix. Cette paix souvent si lointaine, qui disparaît au loin dans une nuée de brouillard éparse. »

C'est en partie sur ces mots que Gabriel Amard a souhaité souligner l'importance du devoir de se souvenir pour les jeunes générations. Ici à Lyon, par l'hommage que rendent chaque année

sur l'île du souvenir, les militant-es de la paix, la Libre pensée, la CGT, FO et plusieurs organisations, résonne encore la mémoire de Henry-Jean Prebost. Un Homme arraché à la vie, abattu cruellement par des balles françaises pour avoir, avec plusieurs de ses camarades, refusé un ordre injuste durant la Première Guerre mondiale.



Île du Souvenir : un rassemblement à l'initiative de la libre pensée, la CGT, FO et plusieurs organisations

© Allan Brunon

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez mon discours sur la paix sur youtube : [://urlz.fr/oZYW](https://urlz.fr/oZYW)



TRAFIC DE STUPÉFIANTS AU TONKIN, ÇA SUFFIT

QUESTION AU MINISTRE

GABRIEL AMARD A POSÉ UNE QUESTION ÉCRITE À GÉRALD DARMANIN, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR LE 21 NOVEMBRE 2023 AU SUJET DES FUSILLADES SURVENUES AU TONKIN, QUARTIER SOUMIS AU TRAFIC DE STUPÉFIANTS.

Plusieurs semaines avant les fusillades qui ont touché le quartier du Tonkin sur la fin du mois de novembre, Gabriel Amard recevait le collectif Tonkin Pai(x)sible le jeudi 5 octobre auprès duquel il avait proposé d'organiser une réunion publique réunissant les citoyens ainsi que les députés de la commission des lois du Rhône sur ce sujet.

Le trafic de stupéfiants constitue un véritable enjeu de tranquillité publique au quartier du Tonkin. Les

règlements de compte ont déjà fait une victime grave et des coups de feu ont été tirés à proximité des écoles élémentaires et primaires du Tonkin fin novembre. Les drogues utilisées sont de plus en plus dures et le trafic enrôle des jeunes de plus en plus jeunes. En appui à l'auto-organisation des habitants.es du quartier, Gabriel Amard a demandé au ministre, à travers une question écrite, si et quand il entendait renforcer la police judiciaire pour avoir une véritable brigade d'investigation. Il

lui demande aussi un bilan de ces annonces faites le 6 octobre 2021, soit il y a près de 2 ans, qui annonçaient le Tonkin comme un quartier témoin pour « la reconquête barre d'immeuble par barre d'immeuble ». Il lui demande aussi, outre la nécessaire politique de répression du trafic s'il entendait, en lien avec le ministre de la santé, mener une politique de prévention sur la consommation de produits stupéfiants.

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez ma question à Gérald Darmanin sur assemblee-nationale.fr : <https://urlz.fr/oZZO>

« LE TOUT RÉPRESSIF
CHER À DARMANIN, ÇA NE
MARCHE PAS !
MALGRÉ L'ENGAGEMENT
DES FORCES DE POLICE
POUR LUTTER CONTRE LES
TRAFICS, LA SITUATION DES
RIVERAINS DES POINTS
DE DEAL NE CESSE DE SE
DÉGRADER.
IL EST TEMPS D'EXPLORER
D'AUTRES PISTES POUR
ASSURER LA TRANQUILLITÉ
DU QUARTIER. »

Jean-Luc,
habitant du Tonkin





© Allan Benoun

COMMÉMORATION À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DES CRIMES RACISTES ET ANTISÉMITES DE L'ÉTAT FRANÇAIS ET AUX JUSTES DE FRANCE.

Le 16 juillet 2023 marquait les 81 ans de la rafle du Vélodrome d'hiver. Gabriel Amard dont le grand-père maternel Villeurbannais est lui-même Juste parmi les nations, était présent à Villeurbanne pour la commémoration organisée dans le cadre de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes" de France. Se souvenir c'est soutenir l'éternel combat contre le racisme et l'antisémitisme.

UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX

PALESTINE

ENTRETIEN AVEC NICOLE KAHN, MEMBRE DE L'UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX (UJFP) ET VICE-PRÉSIDENTE DU COLLECTIF PALESTINE 69, SUR LA SITUATION AU PROCHE ORIENT.

QU'EST-CE QUE L'UJFP ?

L'UJFP est une association juive, antiraciste, anticolonialiste et antisioniste. Elle existe depuis 1994. En tant que juif on a pris conscience qu'il y avait nécessité de porter une autre voix juive qui n'était pas un soutien inconditionnel à Israël.

QUELLE EST L'ANALYSE DE L'UJFP SUR LA SITUATION ACTUELLE AU PROCHE ORIENT ?

Le 7 octobre qui a amené une tuerie absolument désastreuse ne sort pas du néant. Gaza est sous blocus depuis 16 ans et a été transformé en une prison à ciel ouvert, son économie a été complètement détruite, les Gazaouis sont devenus entièrement dépendant de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), et 50% - plus chez les jeunes, - sont au chômage, l'accès à l'eau est même rendu impossible. L'ONU avait affirmé qu'en 2020 Gaza serait invivable, sans parler de la Cisjordanie où il y a l'occupation, la répression, la colonisation, l'emprisonnement. On est arrivé à une situation où la question palestinienne avait complètement disparu. Les Israéliens faisant leurs accords avec les États

arabes, ils pensaient qu'en réprimant, ils arriveraient à maîtriser cette population. A Gaza 70% sont des réfugiés ou des descendants de la Nakba de 1948. Ainsi, c'est l'humiliation continue et la déshumanisation des Palestiniens qui a créé le 7 octobre.

Sur l'après 7 octobre, je ne supporte pas qu'on puisse entendre que tous les Gazaouis sont responsables de ce qui s'est passé comme l'a fait le président israélien. Cela revient à dire que tout le monde est soutien du Hamas, enfants comme vieillards et donc qu'il faut tous les liquider. En conséquence, ils ont déversé 20 000 tonnes d'armement sur Gaza depuis le 7 octobre, c'est l'équivalent de 2 bombes atomiques. La réponse d'Israël est absolument terrifiante, Gaza est transformée en désert et les Israéliens anticolonialistes sont entraînés dans la boue et réprimés.

QUE DIRE DU CLIMAT ACTUEL EN FRANCE ?

La France et l'Europe suivent entièrement la position américaine. Emmanuel Macron ne sait pas où il va, il a commencé par demander qu'on mène une

guerre totale et maintenant il demande un cessez-le-feu humanitaire. J'ajouterais qu'il est très grave d'amalgamer antisionisme et antisémitisme. L'antisionisme est une position politique qui s'oppose à la politique d'un État et qui considère qu'un État qui a la volonté d'être un État ethniquement pur qui revendique toute la Palestine n'est pas viable. Le résultat du sionisme c'est l'apartheid. C'est une manière d'étouffer toute critique de l'État d'Israël et d'opposition au régime. Nous sommes de toutes les luttes antiracistes.

QUELLES SOLUTIONS POUR GARANTIR UNE PAIX DURABLE ?

Nous demandons le respect du droit international pour les Palestiniens, le droit à l'autodétermination, le droit au retour et l'égalité des droits. Depuis 2018, la loi Israël État-nation du peuple juif inscrit que les juifs sont les seuls à avoir le droit à l'autodétermination et que la colonisation est une valeur de l'État juif. Dans l'immédiat, la solution c'est que les États-Unis disent "ça suffit". Ils l'ont fait une fois par la voix de Bush qui a cessé temporairement l'exportation d'armement et cela a marché.



© Rayane Khleef

ÉCHOS DU PARLEMENT

CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE POUR ÉVALUER LA GESTION DES "RISQUES NATURELS MAJEURS" DANS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS.

VOTÉE

La France Insoumise-NUPES à l'Assemblée nationale a réussi à faire adopter le 30 novembre sa proposition de création d'une commission d'enquête pour évaluer la gestion des "risques naturels majeurs" dans les territoires ultramarins tandis que la minorité présidentielle la refusait. Chaque année, en raison du changement climatique, les territoires ultramarins sont en première ligne face à ses effets. Il est plus que temps que les actions ou les inactions de l'État soient contrôlées par le Parlement.

MORATOIRE SUR LES MÉGA BASSINES. REJETÉ

Alors que les projets de méga bassines se multiplient à travers le pays, le groupe LFI-NUPES a présenté une proposition de loi visant à fixer un moratoire pour une durée de 10 ans sur la mise en place de nouvelles méga bassines. Ces méga bassines sont une aberration au regard du réchauffement climatique parce qu'elles constituent la surexploitation des ressources hydriques par l'agriculture intensive. La minorité présidentielle alliée à LR et au RN a voté pour un amendement de suppression de l'article unique de cette proposition de loi.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES CRÈCHES. VOTÉE

À l'initiative du groupe LFI-NUPES, une commission d'enquête sur le modèle économique des crèches et sur la qualité de l'accueil des jeunes enfants au sein de leurs établissements a été votée par 178 voix contre 161. Un des objectifs est de révéler les situations de maltraitance existantes.

ENCADREMENT DES MARGES. REJETÉ

Tandis que les prix des produits alimentaires vendus dans les magasins entre août 2021 et août 2023 ont connu une augmentation de +20% selon l'INSEE, le groupe LFI-NUPES présentait le 30 novembre 2023 en hémicycle une proposition de loi visant à lutter contre l'inflation par l'encadrement des marges des industries agroalimentaires, du raffinage et de la grande distribution et établissant un prix d'achat plancher des matières premières agricoles. Alors que la Macronie était mise en échec tout au long de l'examen de ce texte, il a finalement été rejeté par les députés à 168 voix contre et 162 pour.



© Allan Brunon

POUR UN MONDE SANS NUCLÉAIRE MILITAIRE !

Le 23 septembre se tenait à Limonest et au Mont Verdun la mobilisation pour un monde de paix sans nucléaire militaire à l'initiative de l'ICAN France, le Mouvement pour une Alternative Non-violente, le Mouvement de la Paix et l'Observatoire des armements. Gabriel Amard était présent pour apporter son soutien pour la paix et pour un monde sans armes nucléaires.

UTILISÉS PAR LES INDUSTRIES POUR LEUR QUALITÉ ANTIADHÉSIVE OU IMPERMÉABILISANTE LES PFAS OU POLLUANTS ÉTERNELS NE PEUVENT PAS SE DÉGRADER DANS LE TEMPS. GABRIEL AMARD, IDIR BOUMERTIT ET ANNE STAMBACH-TERRENOIR RECEVAIENT LE 29 NOVEMBRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE L'ASSOCIATION GÉNÉRATIONS FUTURES POUR UNE FORMATION DISPENSÉE PAR PAULINE CERVAN ET YOANN COULMONT SUR LES POLLUANTS ÉTERNELS ET LES DANGERS QU'ILS REPRÉSENTENT POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT.

POLLUANTS ÉTERNELS (PFAS) : STOP À LA COMÉDIE DU GOUVERNEMENT

RÉUNION DE LA COP 23 BARCELONE À PORTOROZ EN SLOVÉNIE LE 5 DÉCEMBRE



© M.L.

Arkema est un des principaux pollueurs de la vallée de la chimie

Il est désormais établi que les PFAS ou polluants éternels concourent à la survenue de maladies graves. Ces polluants éternels sont partout : sol, air, eau. Dans le département du Rhône, les entreprises présentes dans la Vallée de la Chimie sont

responsables d'un important rejet en PFAS. Gabriel Amard dénonce depuis le début de son mandat ce véritable scandale sanitaire. Ainsi, il a eu l'occasion de saluer la plainte de 34 communes, 6 associations et 35 particuliers contre Arkema et Daikin.

Face à cet enjeu majeur de santé publique, le gouvernement joue une dangereuse comédie. Il a mandaté Cyrille Isaac-Sibille, député Modem du Rhône, pour produire un rapport sur les PFAS, député responsable d'un amendement qui a reporté de deux ans l'établissement de valeur limites de rejet des PFAS dans les milieux naturels. Il justifie ce report par un prétendu besoin d'obtenir plus d'informations sur ces substances et leurs conséquences sur les milieux naturels et la santé de l'homme. Pourtant la littérature scientifique est claire sur le sujet : augmentation du taux de cholestérol, diminution du poids à la naissance, moins bonne efficacité des vaccins chez les enfants, lésions hépatiques, obésité, cancers, anomalie thyroïdienne sont des conséquences directes des polluants éternels d'après l'autorité européenne de sécurité des aliments et l'autorité européenne pour l'environnement. Au nom

du principe de précaution, les PFAS doivent être interdits de toute urgence. En sa qualité de rapporteur spécial pour le droit à l'eau et à l'assainissement dans le cadre de l'Assemblée Parlementaire pour la Méditerranée, Gabriel Amard est intervenu devant la convention de Barcelone COP 23 à Portoroz en Slovénie. Devant ce parterre onusien, il s'est interrogé sur le rythme actuel de l'interdiction des PFAS : « Si l'utilisation de PFOA a été interdite en 2020 dans l'Union européenne, cela faisait 4 ans qu'il était sur la liste des agents "cancérogènes possible". Allons-nous attendre autant de temps pour chaque substance ? Je rappelle qu'il existe des milliers et des milliers de composés chimiques différents de la famille des polluants éternels ». Il a par ailleurs alerté sur l'existence de plus de 17 000 sites contaminés et 21 000 présumés contaminés rien qu'à travers l'Europe. Son vœu ? Parce que des alternatives existent, il souhaite « interdire la production, l'émission et le rejet de ces substances dans tout l'espace euro-méditerranéen ainsi que dans le monde entier ».

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez l'intervention de Gabriel Amard en Slovénie sur youtube : <https://urlz.fr/oZZa>





© Allan Brunon

AUDITION DE GAME ONLY

Le 26 septembre Gabriel Amard recevait à l'Assemblée nationale aux côtés d'Éric Coquerel et Ugo Bernalicis l'association Game Only représentant les entreprises du jeu vidéo dans la région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le SNJV, syndicat national du jeu vidéo. L'objectif ? Faire reconnaître ceux qui détiennent un savoir-faire unique et performant sur la scène internationale.



© Allan Brunon

VICTOIRE POUR LA RÉOUVERTURE DES ACCUEILS PHYSIQUES DES SERVICES PUBLICS

SAINT-JEAN

Chaque année des milliers de Français et de Françaises renoncent à accéder à leurs droits en raison du tout-numérique. Le vendredi 15 septembre Gabriel Amard était présent dans le quartier de Saint-Jean aux côtés de Danièle Obono (députée LFI-NUPES) et d'Aurore Gorriquer et Gaëtan Constant adjoint-es au Maire de Villeurbanne pour parler du droit au non-numérique et demander la réouverture des accueils physiques des services publics.

À l'assemblée nationale, le texte de loi visant à maintenir un accueil physique des services publics proposé par le groupe LFI-NUPES a été étudié dans le cadre de sa journée d'initiative parlementaire. Malgré l'opposition de Sabrina Agresti-Roubache, secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté et de la Ville, le texte a été adopté en première lecture par 122 voix contre 29, le 30 novembre 2023.

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez la proposition de loi sur sur assemblee-nationale.fr : <https://urlz.fr/oZZZ>



© Assemblée Nationale - 2023

LA FRANCE NE SERA JAMAIS UNE NATION ETHNIQUE !

📍 Gabriel Amard à la tribune de l'Assemblée pour défendre la motion de rejet du groupe LFI-NUPES

SAUVETAGE EN MER

Le 28 novembre, Gabriel Amard a défendu à la tribune de l'Assemblée nationale une motion de rejet d'un texte, accompagnée d'un moment de recueillement pour les 30 000 exilés morts en Méditerranée, adopté en commission des affaires européennes à l'initiative du groupe Les Républicains et avec la complicité des députés de la minorité présidentielle visant à culpabiliser les ONG de sauvetage en mer Méditerranée.

La France, n'est pas, n'a jamais été et ne sera jamais une nation ethnique. N'en déplaise à Madame le Pen et à Monsieur Ciotti. Le droit du sang n'existe pas, et le droit du sol, promulgué par François I^{er}, est le socle par lequel s'est construite la République.

Dire le contraire c'est nier la France !

« Honte à vous qui voudriez par votre texte violent pousser notre peuple à se haïr entre lui-même alors que nous avons mis 3 siècles à nous débarrasser, par les lois de 1905, des guerres de religion.

Honte à vous qui vous accrochez à je ne sais quelle idée invraisemblable de pureté ethnique alors que la France est le pays qui a le plus profondément pratiqué la créolisation, héritage merveilleux d'amour et de partage. »

Gabriel Amard a souhaité relayer le témoignage d'Angèle, camerounaise de 27 ans, rescapée des flots et secourue par l'Océan Viking : « En Libye, j'ai vécu pire que l'enfer, à un moment donné, le

viol n'avait plus aucune signification pour moi. Je les laissais faire. Si tu refuses, ils peuvent te tuer. Ça arrive tous les jours. Si tu as de la chance, ils peuvent te vendre. J'avais une amie qui n'a pas eu de chance. L'homme qui l'a achetée était encore plus pervers que les gardiens de la prison. Elle n'a pas survécu. J'ai des brûlures de cigarettes partout. Je porte les preuves de ces violences sur tout le corps. Je me disais que si les garde-côtes libyens venaient nous intercepter, je me jetterais à l'eau. » C'est ça que la France finance avec l'Europe en Libye.

C'est à la suite de ces mots, et grâce à la mobilisation des parlementaires Insoumis que l'alliance entre la minorité présidentielle et les Républicains a échoué et que ce texte xénophobe a été rejeté.

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez l'intervention de Gabriel Amard à la tribune pour défendre la motion de rejet sur [youtube](https://urlz.fr/oZZZ) : <https://urlz.fr/oZZZ>





4 NOVEMBRE ARMISTICE ITALIENNE

Gabriel Amard était présent à Lyon à la Maison des Italiens pour commémorer le 4 novembre 1918 et l'armistice de Villa Giusti en Italie. En tant que vice-président du groupe d'amitié parlementaire France-Italie il s'est associé à la mémoire italienne qui célèbre ce jour la fin de la guerre entre l'Empire austro-hongrois et les Alliés (que les Italiens ont rejoints le 26 avril 1915).

CANICULE ET SÉCHERESSE

L'INACTION DU GOUVERNEMENT, ÇA SUFFIT !

L'ÉTÉ 2023 A ÉTÉ LE PLUS CHAUD JAMAIS ENREGISTRÉ. FACE À L'IMPRÉPARATION DU GOUVERNEMENT, LE GROUPE LFI-NUPES A PRÉSENTÉ SON PLAN CANICULE. LE 18 JUILLET 2023, GABRIEL AMARD A INTERPELLÉ LE MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN HÉMICYCLE LORS DE LA SESSION HEBDOMADAIRE DES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT.

Avec des températures records avoisinant les 43°C, la France a vécu fin août sa plus forte vague de canicule tardive. Chaque été, des records de température sont battus et l'été 2023 n'y déroge pas. Le mois de juin 2023 a été le mois le plus chaud après celui de 2003, le mois de juillet 2023 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre, et la journée du 21 août la plus chaude jamais enregistrée en France après un 15 août.

Face à ce constat terrible, **le gouvernement n'agit pas**. On aurait pu penser qu'après ses multiples condamnations pour inaction climatique depuis février 2021, le gouvernement d'Emmanuel Macron aurait pris les mesures nécessaires pour endiguer le réchauffement climatique.

Cette montée extrême des températures a des conséquences néfastes sur les plus vulnérables (les enfants, les personnes âgées, les détenus, les sans-abris) mais également sur le cycle de l'eau.



Question au gouvernement de Gabriel Amard du 18 juillet 2023

Nos solutions

Face à l'évidente inaction du gouvernement, Gabriel Amard et son groupe La France insoumise-NUPES à l'Assemblée nationale ont présenté un plan d'urgence canicule. Composé de 13 mesures d'urgence pour lutter contre la canicule et ses effets, il prévoit entre autres une modification du code du travail et d'y inscrire la modulation du travail en cas de forte chaleur (l'interdiction de soumettre un travailleur à une activité en cas d'activation du niveau 4 de

« LES FRANÇAIS SOUFFRENT AU TRAVAIL ET CHEZ EUX DANS 25 MILLIONS DE BÂTIMENTS BOUILLIÈRES THERMIQUES PENDANT QUE DES ULTRARICHES, QUE VOUS RÉCOMPENSEZ PAR LA LÉGION D'HONNEUR, COMME M. POUYANNÉ, PDG DE TOTALÉNERGIES, PRATIQUENT AVEC GOURMANDISE DEPUIS DES SALONS CLIMATISÉS LEUR SPORT PRÉFÉRÉ : DÉTRUIRE LA PLANÈTE. »

Gabriel Amard
QAG du 18 juillet 2023

vigilance météorologique), la gratuité des piscines publiques, climatisation des hôpitaux, des EPHAD et des écoles, bloquer le prix de l'eau en bouteille (notamment pour les outre-mer). Ce plan comporte aussi l'installation de points d'eau potable dans les communes, un moratoire sur les méga bassines, arrêter les usages superflus de la ressource en eau, garantir des conditions dignes de détention des personnes privées de leur liberté. Ce plan vient en renfort du plan



eau présenté au mois de mars 2023.

Question au ministre

Gabriel Amard a donc interrogé le ministre en hémicycle au sujet de la sécheresse et de la crise de l'eau notamment à Mayotte. A sa question, le ministre de la transition écologique répond "émeute urbaine", une réponse pas du tout à la hauteur du moment et qui témoigne du réel manque de considération du ministre aux enjeux du réchauffement climatique.

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez ma question à Christophe Béchu sur twitter.com/gabrielamard : <https://urlz.fr/oZZI>



Farid L'Haoua, marcheur de 1983 et référent de la coordination des 40 ans de la Marche.



© Alain Blumon

40 ANS DE LA MARCHÉ CONTRE LE RACISME

Gabriel Amard était présent le vendredi 1^{er} décembre à l'hôtel de ville de Villeurbanne pour le vernissage de l'exposition pour le 40^e anniversaire de la Marche pour l'égalité et contre le racisme. Aujourd'hui, il est plus que nécessaire de se souvenir de ces marcheurs, parmi eux des Villeurbannaises et des Villeurbannais nous ont montré le chemin de la lutte contre le racisme. Ils sont notre boussole dans ce long combat pour l'égalité.

CRISE DE L'EAU : MAYOTTE A SOIF !

FACE À L'INACTION DU GOUVERNEMENT : NOS SOLUTIONS

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EST AVANCÉ. LES TERRITOIRES ULTRAMARINS SONT EN PREMIÈRE LIGNE FACE À CETTE MENACE. À MAYOTTE, UNE CRISE DE L'ACCUEIL SE CONJUGUE AVEC UNE CRISE DE L'EAU. GABRIEL AMARD INTERPELLE LE GOUVERNEMENT AFIN QU'IL AGISSE EN URGENCE. LES CONCITOYENS D'OUTRE-MER ONT ÉGALEMENT LE DROIT À LA DIGNITÉ.



✉ Lettre de Gabriel Amard à Elisabeth Borne, au titre de l'article 50-1 de la Constitution, pour un débat sur la crise de l'eau à Mayotte

ont dû fermer leurs portes en raison de l'impossibilité de fournir de l'eau potable aux élèves.

La vétusté du réseau d'eau conduit à ce que la pression de l'air remplace l'eau. Conséquence tragique : les compteurs d'eau tournent dans le vide et les factures explosent.

Aussi, si la ressource en eau est parfois disponible, elle n'est pas propre à la consommation. Les mahorais.es sont contraints d'acheter l'eau en bouteille quotidiennement en situation de pénurie et dont le chiffre a explosé : le pack d'eau peut atteindre les 7,50€ contre 1,15€ en moyenne dans l'Hexagone.

Depuis l'envoi de sa lettre à la Première ministre en juillet dernier, Gabriel Amard n'a de cesse de réitérer la demande du groupe parlementaire

LFI-NUPES à savoir un débat pour un "plan d'urgence eau à Mayotte" en hémicycle comme le prévoit la constitution à son article 50-1. Il rappelle aussi la proposition de loi déposée en octobre 2022 par le groupe LFI-NUPES qui vise à garantir 50 litres d'eau par jour et par personne comme préconisé par l'Organisation Mondiale de la Santé. Par ailleurs, il demande aussi la prise en charge des factures d'eau des mahorais.es par l'Etat. Victoire ! Elisabeth Borne à sa demande et à celle d'autres parlementaires a décidé le 6 octobre de prendre la responsabilité de payer les factures d'eau des habitants de l'île. Gabriel Amard reste mobilisé pour que cette mesure temporaire soit étendue dans le temps et que l'Etat prenne ses responsabilités pour enfin régler la crise de l'eau à Mayotte.

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez ma lettre à la première ministre sur twitter :

<https://urlz.fr/oZzP>



PAROLE



Tweet de Mansour Kamardine député de Mayotte du 28.08.2023

Dès le 17 juillet, Gabriel Amard a alerté la Première ministre Elisabeth Borne sur la situation gravissime de l'eau à Mayotte. La raréfaction de la ressource en eau et les coupures d'eau se sont intensifiées depuis le début de l'été. En juillet plusieurs communes subissaient sept coupures "nocturnes" par semaine de 16h à 8h du matin. Au cours de l'été la situation est loin de s'être améliorée : depuis fin août à Mayotte l'eau au robinet ne s'écoule qu'1 jour sur 3 seulement. Fin septembre plusieurs établissements scolaires

© Assemblée Nationale - 2023



DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT, GABRIEL AMARD A ÉTÉ RÉGULIÈREMENT PRÉSENT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Retrouvez et suivez toute l'activité de votre député sur : www.nosdeputes.fr/gabriel-amard



Permanence sans rendez-vous

Gabriel Amard reçoit les citoyens et citoyennes qui le souhaitent tous les 1ers jeudis de chaque mois (sauf en août) de 17h à 19h. Il vous recevra à la Maison Commune, au 18 avenue Auguste Blanqui à Villeurbanne. Vous pourrez lui soumettre toutes vos revendications.

GABRIEL AMARD UN DÉPUTÉ ENGAGÉ CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

Depuis plusieurs années, l'extrême-droite est en roue libre, excitée par des paroles haineuses devenues quotidiennes sur les chaînes télévisées. Cette haine qui s'exprime souvent contre nos compatriotes musulmans, sur les réseaux sociaux et à la télévision a des conséquences tragiques dans la rue.

Gabriel Amard, à plusieurs reprises, a alerté le Ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, qui brille par son inaction. Le 30 novembre 2022, le 6 décembre 2022, le 9 mai 2023, voici les dates des trois courriers qu'ont adressés les députés NUPES du Rhône. Tous sans exception sont restés sans réponse.

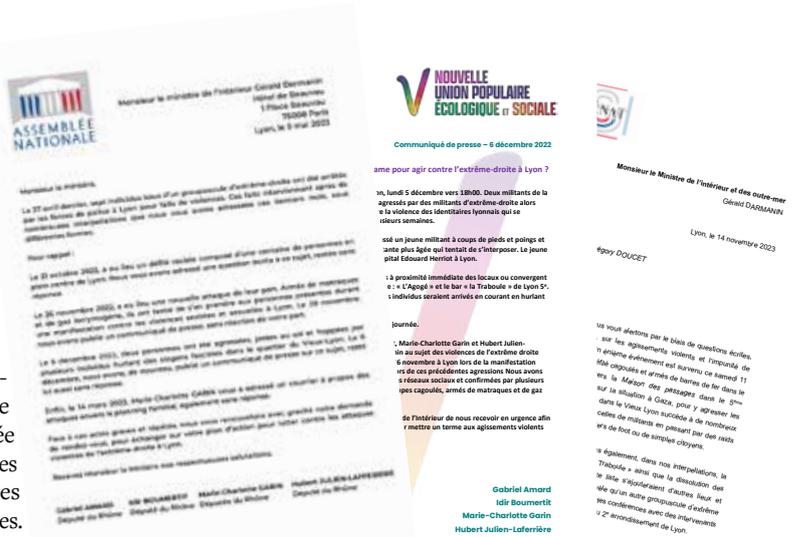
Pourtant, quatre agressions en 3 ans ont ciblé des cortèges féministes,

le 21 octobre dernier a eu lieu un défilé raciste composé d'une centaine de personnes en plein centre-ville, le 5 décembre 2022 deux personnes ont été agressées, jetées au sol et frappées par plusieurs individus hurlant des slogans néo-nazis dans le quartier du vieux Lyon. Et combien d'autres exactions non rendues publics !

À la suite de l'agression des militant-es du collectif Palestine 69, le samedi 11 novembre à la maison des passages à Lyon, Gabriel Amard a demandé lors d'une question au gouvernement la dissolution

de plusieurs groupuscules d'extrême-droite Lyonnais. Le 28 novembre dernier suite à un énième défilé raciste en plein cœur de Lyon, Gabriel Amard a saisi le Procureur de la République de Lyon au titre de l'article 40 du code de procédure pénale pour demander l'ouverture d'une enquête.

Gabriel Amard continue de demander la fermeture des locaux des groupuscules violents d'extrême-droite à Lyon, la dissolution de leurs associations et des associations de gestion de ces locaux.



PLUS D'INFOS SUR Retrouvez ma question orale du 14 novembre 2023 à la Première Ministre sur youtube : https://urlz.fr/p3dl



CONTACTER VOTRE DÉPUTÉ : Assemblée nationale 126 rue de l'Université 75355 Paris 07 SP Téléphone : 01 40 63 31 78 E-mail : gabriel.amard@assemblee-nationale.fr En circonscription 4 Avenue Salvador Allende 69100 Villeurbanne Téléphone : 06 62 52 45 69 E-mail : alexis.david@clb-an.fr

ABONNEZ-VOUS !

Je souhaite recevoir gratuitement le Journal du député : [] par courrier postal [] par mail Nom : Prénom : Adresse postale : Mail : [] en cochant cette case j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour m'envoyer des informations de l'activité du député Gabriel Amard.

A découper et retourner par courrier à : Permanence parlementaire, 4 Avenue Salvador Allende 69100 Villeurbanne ou par e-mail à gabriel.amard@assemblee-nationale.fr

Directeur de la publication : Gabriel Amard - Numéro 3 - Automne-Hiver 2023-2024 / Tirage à 5 000 exemplaires - Création : Pellicam - RCS B 623 053 189 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE